tance volontaire en Allemagne pendant les quatre ans de guerre :

Une somme de 726 millions de Mk. a été dépensée en faveur des blessés et malades. Dans les quatre premières années également, 19,073 sœurs, assistantes ou cuisinières ont travaillé dans les étapes ; 190,554 membres des colonnes sanitaires, porteurs ou gardes-malades volontaires ont travaillé au soulagement des victimes, notamment à leur transport, consacrant sans compter à cette tâche immense toutes leurs forces et tout leur dévouement.

Belgique

Réorganisation de la Croix-Rouge de Belgique.

D'une entrevue que M. Fréd. Barbey, membre du Comité International et chargé d'affaires de Suisse à Bruxelles, a eue récemment avec M. Didier, secrétaire général de la Croix-Rouge de Belgique, il résulte que cette dernière est en voie de complète réorganisation.

Actuellement un comité provisoire est à l'œuvre, dirigé par M. Depage, le chirurgien distingué qui a été pendant la guerre le fondateur et le chef de l'hôpital Océan à la Panne, la comtesse de Mérode et M. Didier, secrétaire général.

De nouveaux statuts vont être élaborés et soumis à la sanction royale. Selon la tradition, ils seront sans doute présentés à l'approbation du Comité International, afin que celui-ci puisse, en toute connaissance de cause, accréditer à nouveau, s'il est besoin, la nouvelle Croix-Rouge Belge auprès des autres Sociétés nationales.

Le siège social est à la rue Livourne, 9, Bruxelles.